

**FUSION À QUATRE** Suite et fin des cafés citoyens lundi soir. Focus sur les débats de Mollens et de Randogne.

# Dernière tournée des communes

LAURENT SAVARY ET PATRICK FERRARI

Les quatre communes – Chermignon, Montana, Randogne et Mollens – ont fini de payer les tournées. Les sept cafés citoyens proposaient à la population de poser des questions sur le projet de fusion. Pour terminer son tour d'horizon, «Le Nouvelliste» s'est rendu à Mollens et à Randogne. Lors des premiers cafés citoyens, les jeunes – sous-entendu ici les moins de 30 ans – brillaient par leur absence. Exception qui mérite d'être relevée, une bonne dizaine d'entre eux ont suivi les débats à Mollens. A l'heure de l'apéro, ces jeunes citoyens apparaissaient plutôt favorables au projet, à une exception près.

## Et cette baisse d'impôts?

Deux soirées et une thématique phare, celle de la représentativité même si les finances ont également fait débat. L'harmonisation fiscale au taux d'imposition de Chermignon serait synonyme de baisse pour les autres communes. Un avantage qui a interpellé Michelle Gasser. «Comment les impôts pourraient-ils baisser avec tous les investissements prévus?» «Je pense personnellement que d'ici au 1er janvier 2017 si nous fusionnons cette



Pour aller au bout du concept de café citoyen, les autorités de Randogne avaient convié la population à l'Auberge du Petit-Paradis à Bluche. Une trentaine d'habitants étaient présents lundi soir. SACHA BITTEL

proposition ne sera plus la même», a répondu le président Stéphane Pont. «La plupart des communes fusionnées ont vu leurs impôts augmentés.» Un tableau plutôt pessimiste selon l'ancien président Armand Berclaz. «C'est vraiment un plaidoyer pour la non-fusion que vous avez fait là», a ironisé ce dernier. Réponse du président: «Je ne fais pas un plaidoyer pour

ou contre la fusion. Je dis simplement la vérité car vous devez avoir tous les arguments pour prendre la bonne décision.»

Certains ont profité de ces différentes soirées pour faire du «tourisme» de l'information. Comme Sally Mayor de Randogne: «C'est quand même surprenant, on n'entend pas les mêmes informations dans une com-

mune et dans une autre.» Jeudi dernier, elle avait fait le déplacement à Montana-Village. Ici des réponses précises, là un peu plus vagues qui laissent la porte ouverte à l'interprétation. Une dernière information publique aura lieu le 15 avril au centre scolaire de Crans-Montana. D'ici là, le nom de la future mariée devrait être connu. ●

## ENTENDU AUX CAFÉS



ARMAND BERCLAZ  
MOLLENS

«Ne faudrait-il pas passer à onze le nombre de conseillers communaux, puisque certaines communes craignent de ne pas être représentées?»

**Concernant le projet d'un conseil à neuf.**



DENIS MATTI  
RANDOGNE

«Pour régler la question du nom, c'est simple. On laisse Crans-sur-Sierre à Lens, et on peut choisir Crans-Montana.»

**Sur le nom de la future commune.**



MICHELLE GASSER  
MOLLENS

«Dans les avantages, on nous dit que les impôts vont peut-être baisser. Comment avec tous les investissements prévus ou en cours?»

**Au sujet de l'harmonisation fiscale.**



STÉPHANIE BONVIN-JILG  
RANDOGNE

«Au travers des sociétés et des institutions qu'on se partage, les habitants des quatre communes commencent à se connaître.»

**A propos des liens entre habitants.**



RÉMY GENOUD  
MOLLENS

«Dommage que la réflexion n'ait pas duré plus longtemps, on aurait pu penser à une fusion verticale avec Venthône et pourquoi pas Sierre après.»

**Sur une alternative à cette fusion.**

## LE THÈME LE PLUS DÉBATTU

### Exécutif et législatif: la représentativité en question

Pourquoi ne pas décider d'un Conseil communal à onze plutôt qu'à neuf comme indiqué dans le rapport de fusion? C'est en substance l'une des premières questions intervenues lundi à la salle polyvalente de Mollens. Cette réflexion de l'ancien président Armand Berclaz a donné le ton, dans une commune qui représenterait 10% de l'électorat et 8% de la population de la nouvelle commune en cas de fusion. «Pour Mollens, un Conseil communal à onze ne doit pas être une proposition mais une exigence», a estimé en réponse le conseiller

communal Renaud Juillard. Aussi, le président Stéphane Pont a assuré que cette option serait soutenue par le Conseil «si cela permet d'assurer la représentativité de notre commune». Le poids décisionnel de Mollens dans la nouvelle commune pré-occupait également Michelle Gasser. Notamment pour ce qui concerne les investissements à venir. «Si on doit refaire un trottoir ou mettre une lumière quelque part, comment va-t-on se faire entendre? Surtout si on n'est pas sûr d'avoir un représentant à l'exécutif.» Le président a rappelé que

«ce sera aux nouvelles autorités de prioriser les investissements».

La représentativité intéresse aussi les citoyens à Randogne. Certains estimant que «neuf conseillers, c'est trop», alors que pour d'autres «onze permettront une meilleure représentation entre village du bas et station». Le choix d'entamer la nouvelle commune avec un législatif sous la forme d'une assemblée primaire a fait débat. «Est-ce que vous vous imaginez organiser une assemblée primaire avec une population communale de plus 10 000 habitants?» lance un citoyen dès l'ou-

verture des questions. Philippe Frossard, vingt ans de Conseil général à Monthey, et établi à Randogne depuis quelques années, a défendu la représentativité d'un Conseil général. «Avec une aussi grande commune, un Conseil général est plus efficace. On peut discuter avec les conseillers, faire passer ses messages sans problème.» Un aspect que Bernard Bétrisey, même s'il estime que c'est la seule solution gérable, ne pouvait soutenir. «Comment voulez-vous qu'un habitant d'Ollon vote pour quelqu'un de Randogne?» ● LS/PFE

PUBLICITÉ



La nature remercie ceux qui optent dès maintenant pour le chauffage au gaz naturel.

**gaz naturel**   
L'énergie qu'on aime.